

Tours le, 17 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Jean-Gérard PAUMIER
Président du Conseil Départemental

Le lâche assassinat qui a coûté la vie à un enseignant de collège hier nous concerne tous car c'est une atteinte inacceptable et d'une extrême violence contre la liberté d'expression et l'Education qui fondent notre Pacte Républicain.

Cet acte terroriste appelle une réprobation absolue au nom de la mémoire de ce professeur martyr qui, comme c'était sa mission fondamentale, initiait ses élèves à la liberté de pensée et d'expression.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire tient à s'associer à la douleur de sa famille et à l'émotion profonde de la communauté éducative.

C'est pourquoi, en accord avec toutes les sensibilités de notre Assemblée, et après concertation avec Madame la Préfète et Monsieur le Directeur Académique, j'ai décidé de demander aux principaux des collèges publics et privés du Département de faire observer dans leur établissement une minute de silence le jour de la rentrée, le lundi 2 novembre à 11 h 00.

J'inviterai les élus : parlementaires, régionaux, départementaux et maires, ainsi que les membres des conseils d'administration des collèges, qui en auront la possibilité, à s'associer à cet hommage, dans le collège de leur territoire.

Je propose également aux principaux de collèges, dans le cadre des directives nationales, qu'un temps d'échange ait lieu le même jour avec les collégiens dans les classes de leur établissement, à la diligence des enseignants autour de ce terrible événement qui suscite notre effroi mais renforce notre totale détermination à défendre sans concession les valeurs de la République que nous aimons et qui nous unit.

Pour sa part le Conseil départemental observera une minute de silence à la mémoire de ce professeur le 30 octobre à l'ouverture de sa session.



Contact Presse : Grégory CARUANA – gcaruana@departement-touraine.fr / 0662836148